

Expertise de zones humides

(selon les dispositions prévues par l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009)

Chovet/Le Prieuré
MONTELIER (26)



Dossier 2603728 - Décembre 2025

ELECTRICITE D'AZUR SAS

2 rue Guiglia
06000 NICE

CLIENT

NOM	ELECTRICITE D'AZUR SAS
ADRESSE	2 rue Guiglia 06000 NICE
INTERLOCUTEUR	Madame Lou Ann GIRIN

ECR ENVIRONNEMENT

CHARGE D'AFFAIRES	Thomas DUFRESNE
CHARGE D'ETUDES	Mélanie FRANCHON Estelle GOURDOU

DATE	INDICE	OBSERVATION / MODIFICATION	REDACTRICE	VERIFICATEURS
01/12/2025	01	Rapport V1	M. FRANCHON	E. GOURDOU T. DUFRESNE

Rédactrice	Vérificatrice	Approbateur
 M. FRANCHON Chargée d'études environnement	 E. GOURDOU Chargée d'études environnement Hydrogéologue	 T. DUFRESNE Chargé d'affaires environnement Responsable du service environnement

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	4
2	CADRE PHYSIQUE	4
2.1	PLAN DE SITUATION DU PROJET	4
2.2	CONTEXTE CLIMATIQUE	7
2.3	TOPOGRAPHIE DU SITE	9
2.4	GEOLOGIE	10
2.5	HYDROGEOLOGIE	11
2.6	HYDROGRAPHIE	12
2.7	ESPACES NATURELS REMARQUABLES	13
2.8	RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	14
2.8.1	<i>Inondations</i>	14
2.8.2	<i>Remontée de nappe</i>	16
2.8.3	<i>Retrait / gonflement des sols argileux</i>	16
3	INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	17
3.1	REGLEMENTATION	17
3.2	ETUDE PREALABLE – PRELOCALISATION DE ZONES HUMIDES	18
3.3	IDENTIFICATION DES HABITATS ET INVENTAIRE FLORISTIQUE	19
3.3.1	<i>Méthodologie</i>	19
3.3.2	<i>Bilan de prospection</i>	19
3.4	INVENTAIRE PEDOLOGIQUE	21
3.4.1	<i>Méthodologie</i>	21
3.4.2	<i>Bilan de prospection</i>	23
3.4.3	<i>Synthèse</i>	26
4	SYNTHESE DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	26
	ANNEXES	27

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du site d'étude au 1/25 000 ^{ème} (source : IGN – SCAN 25)	4
Figure 2 : Emprise cadastrale de la zone d'étude (source : IGN, Etalab.gouv).....	5
Figure 3 : Photographies du site – 18/11/2025 (source : ECR ENVIRONNEMENT)	6
Figure 4 : Diagramme des températures mesurées à VALENCE-CHABEUIL (source : Infoclimat).....	7
Figure 5 : Précipitations mesurées à VALENCE-CHABEUIL (source : Infoclimat).....	8
Figure 6 : Carte topographique de la zone d'étude (source : IGN – RGE Alti)	9
Figure 7 : Carte géologique de VALENCE et ouvrage référencé dans la BSS à proximité du site (source : BRGM)....	10
Figure 8 : Extrait de la carte piézométrique de la nappe des Alluvions anciennes de la plaine de Valence	11
Figure 9 : Réseau hydrographique à proximité du site (Google satellite, BD Topage).....	12
Figure 10 : Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques (source : INPN, IGN)	14
Figure 11 : Cartographie de synthèse du TRI de la Plaine de Valence – secteur 6 (source : DREAL AuRA)	15
Figure 12 : Extrait de la carte des zones potentielles d'inondations par remontée de nappe (source : Géorisques).....	16
Figure 13 : Méthodologie générale de recherche de zone humide (source : GEPPA)	17
Figure 14 : Prélocalisation des zones humides au droit et autour du site d'étude (sig.reseau-zones-humide)	18
Figure 15 : Typologie d'habitats au sein du site d'étude (source : Google Satellite)	20
Figure 16 : Caractérisation des sols de zones humides (source : GEPPA)	21
Figure 17 : Exemples de profils morphologiques des sols correspondants à des zones humides (source : zones-humides.org).....	22
Figure 18 : Emplacement des sondages pédologiques réalisés (source : IGN, ECR ENVIRONNEMENT)	24

1 INTRODUCTION

Dans le cadre d'un projet agrivoltaïque à MONTELIER (26), la société ELECTRICITE D'AZUR a missionné ECR ENVIRONNEMENT pour réaliser une campagne de sondages pédologiques afin d'évaluer la présence de zones humides suivant les trois critères de définition reconnus par la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019 – art 23 : le sol, la flore et les habitats.

2 CADRE PHYSIQUE

2.1 Plan de situation du projet

Le site envisagé pour la réalisation du projet s'étend sur une superficie d'environ 13,9 ha sur une parcelle utilisée majoritairement pour la culture du maïs. La zone d'étude est localisée à l'Ouest du centre-ville de MONTELIER (26).

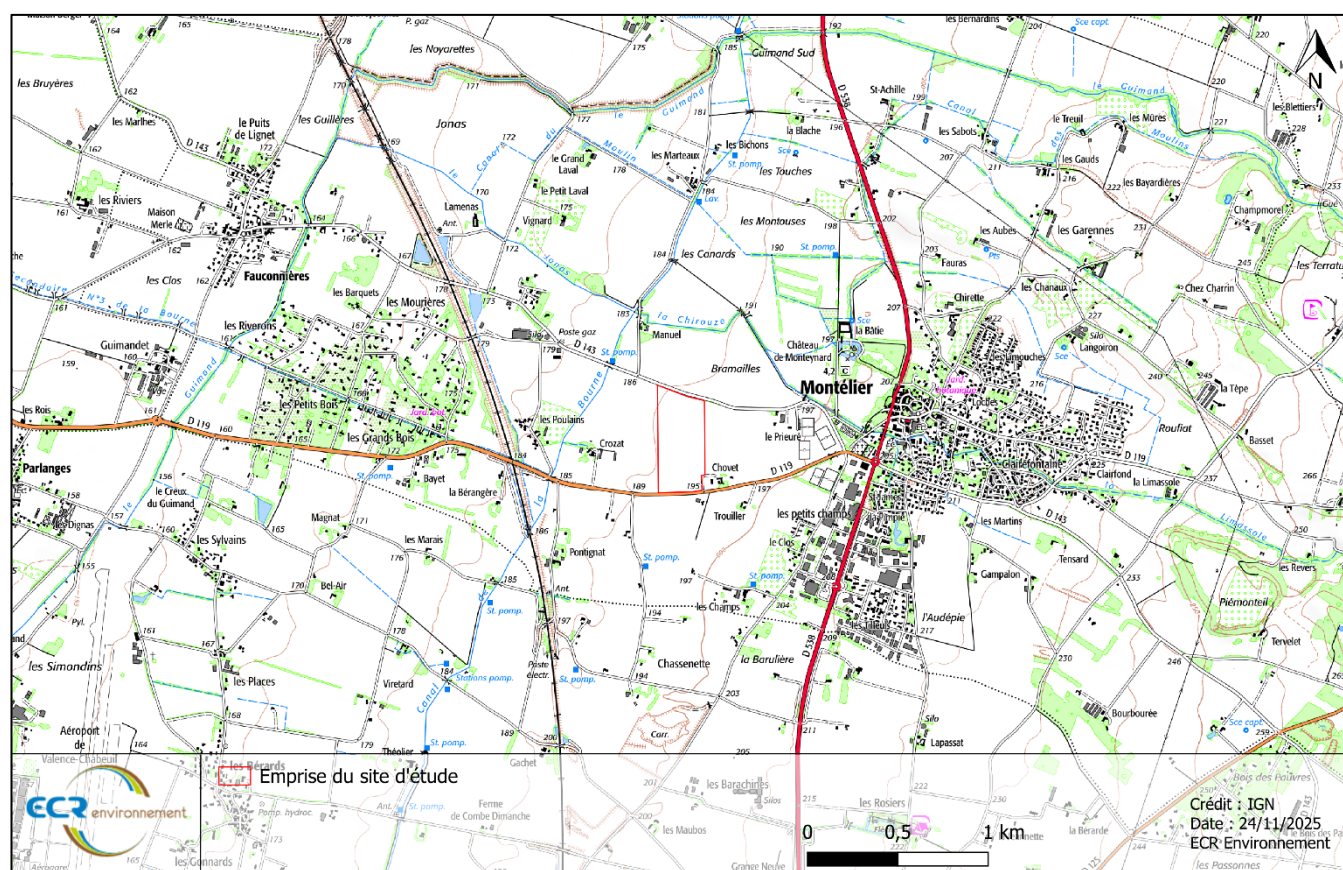


Figure 1 : Localisation du site d'étude au 1/25 000^{ème} (source : IGN – SCAN 25)

Le site d'étude est localisé sur la parcelle cadastrale n°11, section YT de la commune de MONTELIER (Figure 2). L'emprise du site est de 139 492 m².



Figure 2 : Emprise cadastrale de la zone d'étude (source : IGN, Etalab.gouv)

Le site s'insère dans un environnement majoritairement agricole, avec toutefois quelques habitations éparses, notamment en bordure Sud-Est. Il est enclavé au Nord et au Sud par les départementales D143 et D119.

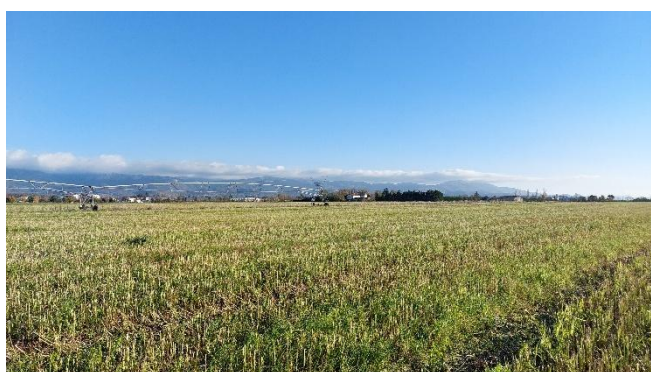
Figure 3 : Photographies du site – 18/11/2025 (source : ECR ENVIRONNEMENT)



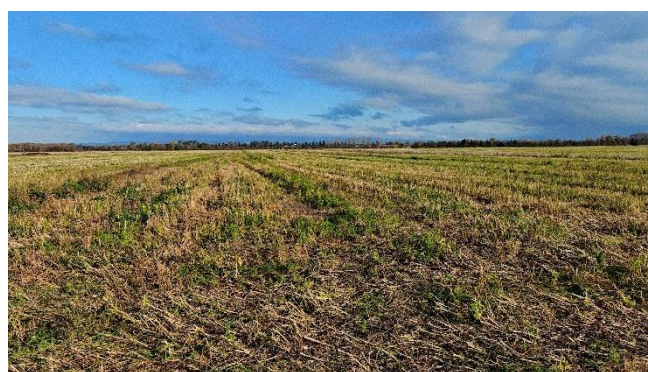
Prise de vue du Sud vers l'Est



Exemple de sondage



Prise de vue du Nord-Ouest vers le Sud-Est



Prise de vue du Sud vers le Nord

2.2 Contexte climatique

Le climat observé à MONTELIER est de type méditerranéen altéré, avec des influences de la vallée du Rhône. D'après les données disponibles enregistrées à la station météorologique de VALENCE-CHABEUIL (localisée à environ 4 km au Sud-Ouest) entre 1991 et 2020, les températures moyennes oscillent entre 4,5 (janvier) et 22,6°C (juillet).

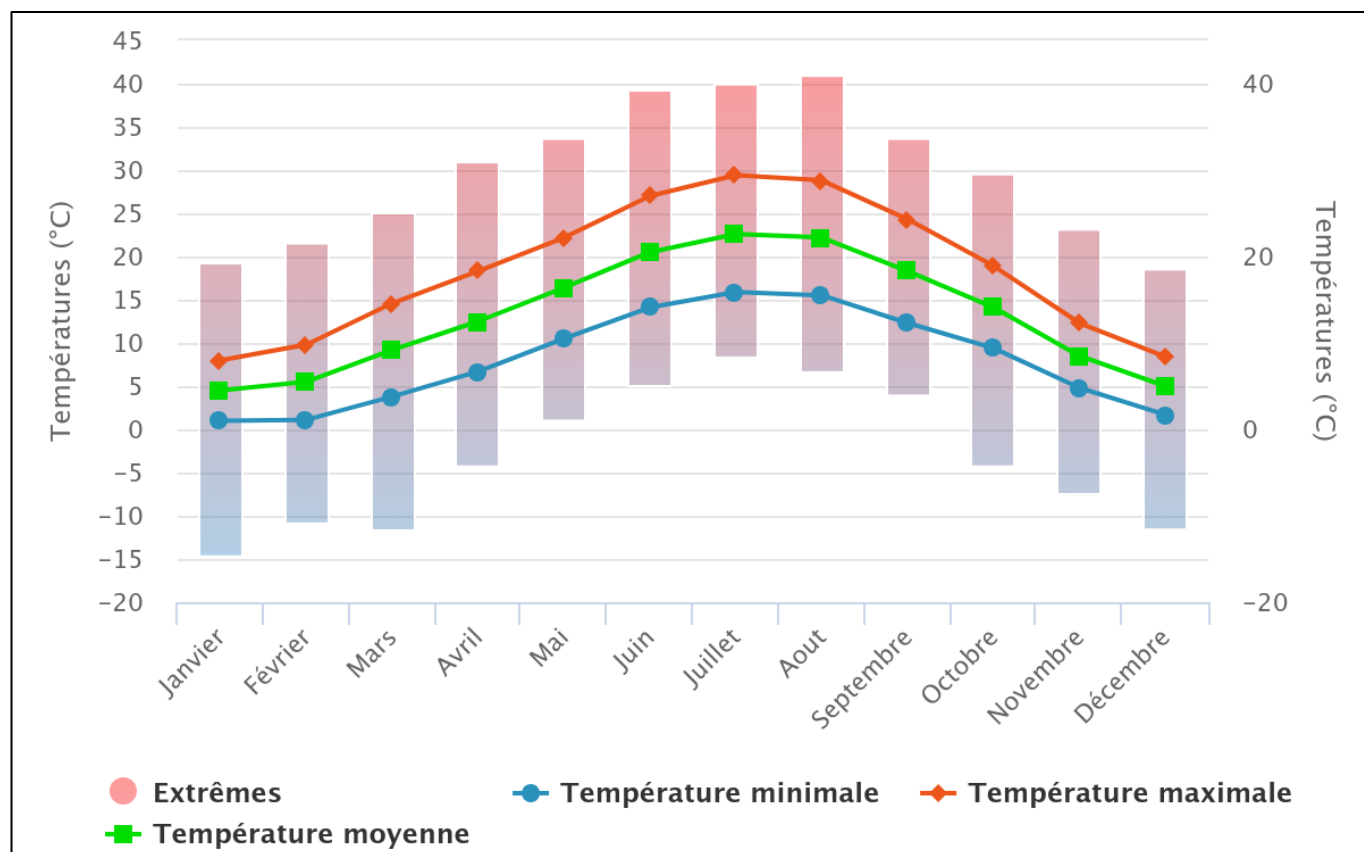


Figure 4 : Diagramme des températures mesurées à VALENCE-CHABEUIL (source : Infoclimat)

Le cumul des précipitations est le plus élevé durant les mois d'octobre et de novembre, avec respectivement 124 et 109 mm de pluie. Les intempéries les plus importantes sont observées durant les mois estivaux, notamment en août (170 mm en 24h enregistrés en 2003).

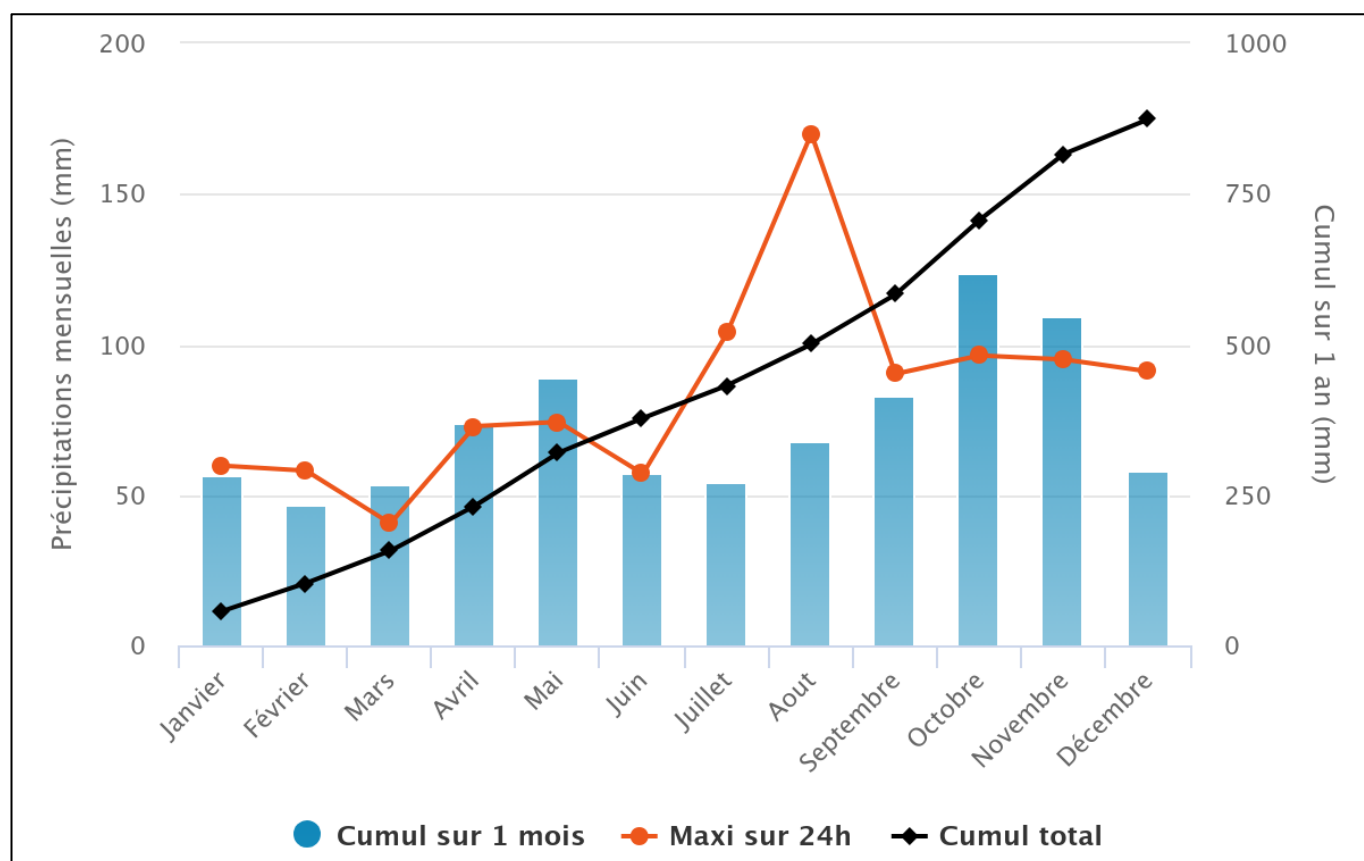


Figure 5 : Précipitations mesurées à VALENCE-CHABEUIL (source : Infoclimat)

2.3 Topographie du site

Le site d'étude présente une pente moyenne de 1 à 2% d'orientation Sud-Est - Nord-Ouest. L'espacement entre les courbes de niveaux indique une pente régulière, sans rupture majeure (pas de talus marqué ni de zone de cuvette). Ce versant doux est typique de la plaine de Valence.

L'altimétrie du site d'étude est environ comprise entre + 188 (Nord-Ouest) et + 194 m NGF (Sud-Est).

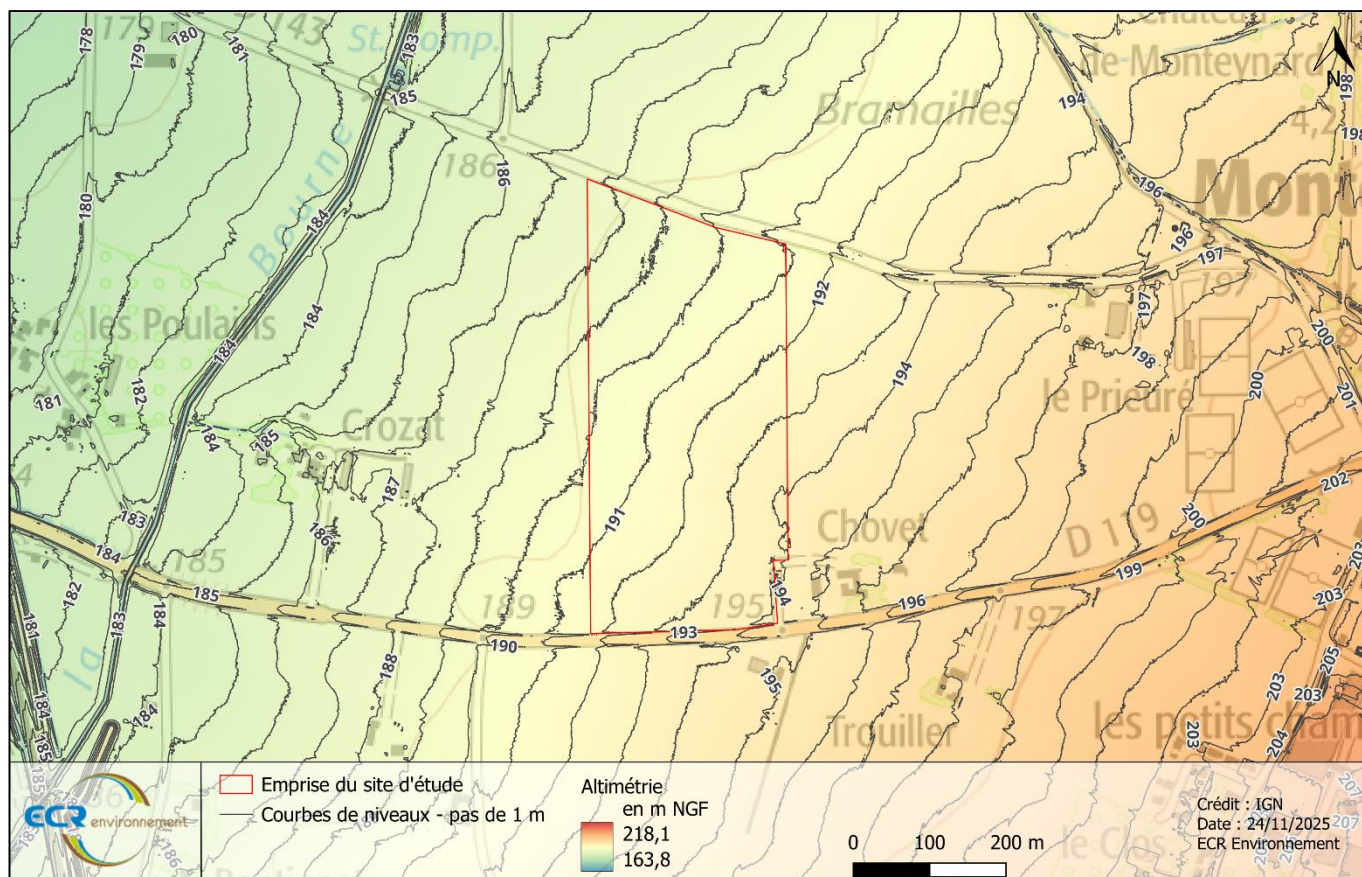


Figure 6 : Carte topographique de la zone d'étude (source : IGN – RGE Alti)

2.4 Géologie

D'après l'extrait de la carte géologique de VALENCE n°818 à l'échelle 1/50 000 (Figure 7), le sous-sol du site est constitué, sous une éventuelle formation de couverture de type terre végétale, par les alluvions des moyennes terrasses, noté Pxb.

D'après les données disponibles sur « Infoterre », un ouvrage de la Banque du Sous-Sol (BSS) présentant de la documentation est localisé à proximité du site d'étude, plus précisément au Sud-Est. Il s'agit du forage codifié BSS001YYZF. Il présente la coupe lithologique suivante :

De 0 à 0,3 m : Terre végétale et passe de graviers (Quaternaire)

De 0,3 à 3 m : Galets, graviers et sable, et passe argileuse (Würm – Fluvioglaciaire)

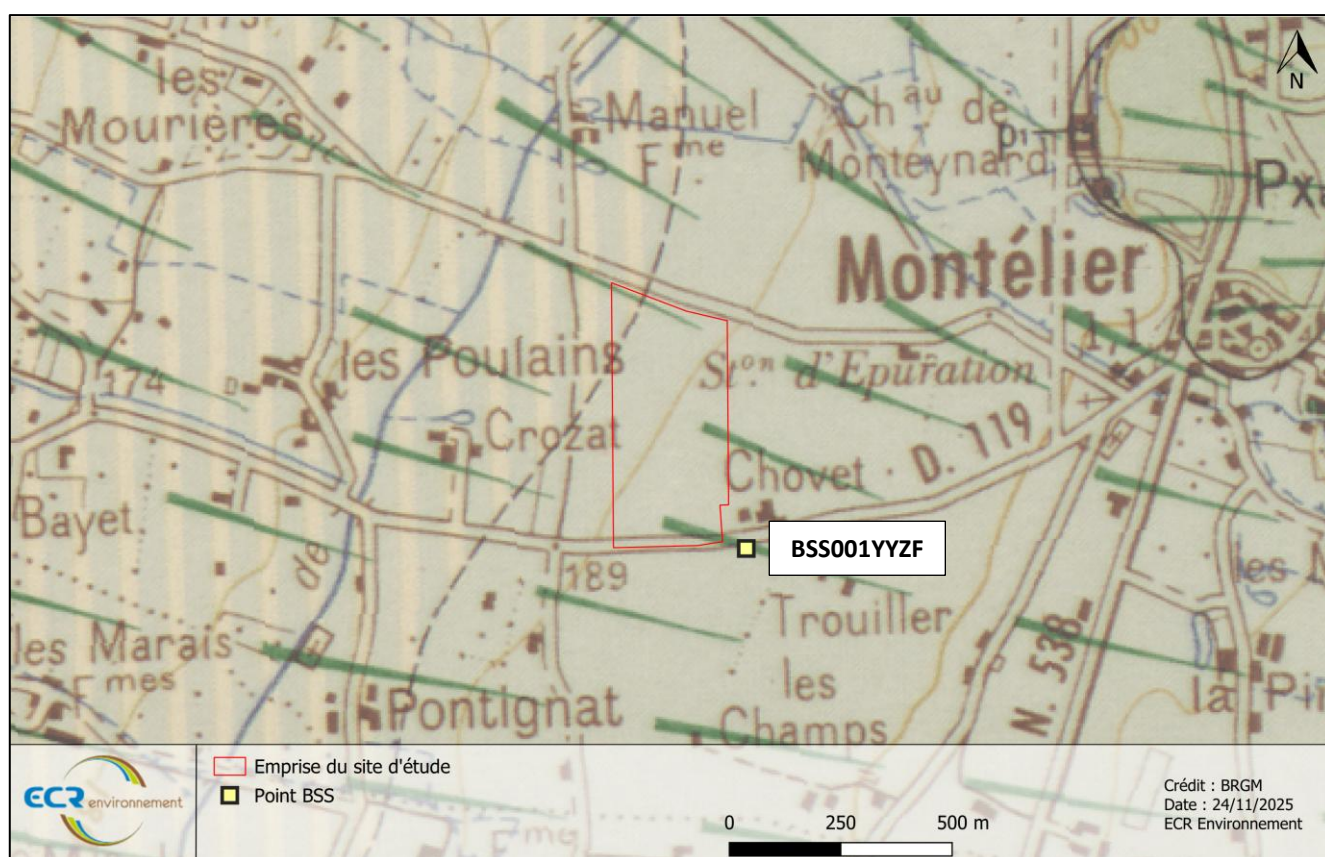


Figure 7 : Carte géologique de VALENCE et ouvrage référencé dans la BSS à proximité du site (source : BRGM)

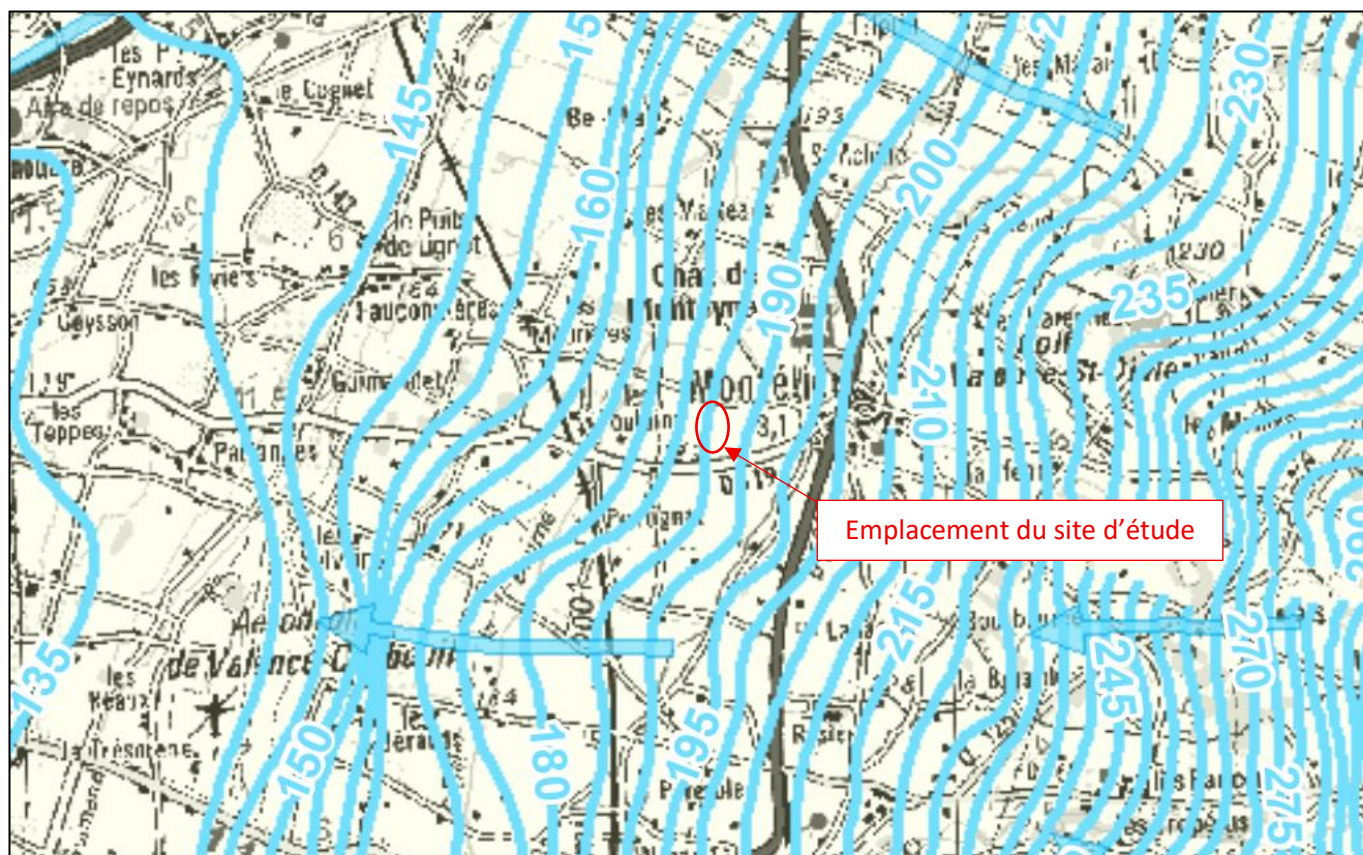
2.5 Hydrogéologie

Au niveau du secteur d'étude, la BD LISA (Base de Données des Limites des Systèmes Aquifères) met en évidence la succession des entités hydrogéologiques suivantes, par profondeur croissante :

- « Cailloutis calcaires quaternaires d'Alixan » (521AR01) : entité aquifère à nappe libre dont l'écoulement se fait à travers la porosité du sol ;
- « Formations molassiques du Bas-Dauphiné » (521AU00) : entité aquifère libre et captive, dont l'écoulement se fait à travers la porosité du sol.

La masse d'eau souterraine la plus proche de la surface présente au droit du site est constituée des « **Alluvions anciennes de la Plaine de Valence** », codifiée **FRDG146**. D'après l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée, cette nappe est contenue dans les moyennes terrasses rissiennes, et s'écoule de l'entité hydrogéologique des « cailloutis d'Alixan » vers la nappe des alluvions de « l'ancienne Isère ». Les variations saisonnières y sont importantes, et l'alimentation principale de cette masse d'eau s'effectue par drainage de la nappe de la molasse encaissante.

D'après la carte piézométrique des Alluvions anciennes de la Plaine de Valence, dont un extrait est disponible sur la Figure 8, la nappe se situerait à environ + 185 m NGF au droit du site. Compte-tenu de la topographie de la zone d'étude, la nappe est susceptible d'être rencontrée à partir de 3 m de profondeur en point bas.



D'après les données mise à disposition sur « Infoterre », plusieurs points d'eau sont localisés à proximité du site d'étude, au sein de la même formation géologique. Toutefois, aucune donnée n'est disponible quant aux niveaux d'eau au droit de ces ouvrages.

Sur la base des informations recueillies, la nappe alluviale est peu profonde au droit du site. Elle est susceptible d'être rencontrée à partir de 3 m de profondeur /Terrain Actuel, en point bas.

2.6 Hydrographie

Le cours d'eau le plus proche du site d'étude est le Canal de la Bourne, à environ 300 m au Nord-Ouest. Il prend sa source sur la commune de CHABEUIL (26) puis empreinte un tracé d'environ 45 km avant de se jeter à AUBERIVES-EN-ROYANS (38) dans la Bourne.

Un second cours d'eau est localisé à proximité du site d'étude, à environ 380 m au Nord : il s'agit de La Limassole, aussi appelé ruisseau de Guimand, qui traverse sur environ 25 km le territoire Drômois.

D'après le site « Qualité rivière », le canal de la Bourne est classé en bon état écologique alors que le ruisseau de Guimand présente un état écologique médiocre.



Figure 9 : Réseau hydrographique à proximité du site (Google satellite, BD Topage)

2.7 Espaces naturels remarquables

Les données administratives concernant les milieux naturels, le patrimoine écologique, la faune et la flore sont de deux types :

- **Les zonages d'inventaires** : zonages qui n'ont pas de valeur d'opposabilité, mais qui ont été élaborés à titre d'avertissement pour les aménageurs. Ce sont les Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) à l'échelon national et certains zonages internationaux comme les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) à l'échelle européenne ;
- **Les zonages réglementaires** : zonages de sites au titre de la législation ou de la réglementation en vigueur dans lesquels l'implantation d'un ouvrage peut être contraint voire interdit. Ce sont les sites classés ou inscrits, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles, les sites du réseau Natura 2000 (Zones Spéciales de Conservation et Zones de Protection Spéciale) ...

L'ensemble des zones d'intérêt écologique présentes dans un rayon de 5 km autour du site d'étude sont listées dans le Tableau 1 et localisées dans la Figure 10. Au total, 4 sites ZNIEFF de type I sont présents à moins de 5 km du site d'étude.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des espaces d'intérêt écologique ou réglementaire situés dans les 5km autour de la zone d'implantation

Statut du périmètre	Dénomination	Distance / au projet
ZNIEFF de type I	Haie de Gachet (820030159)	1,5 km au Sud/Sud-Ouest
ZNIEFF de type I	Aéroport de Valence-Chabeuil (820030184)	2,7 km à l'Ouest/Sud-Ouest
ZNIEFF de type I	Carrière du bois des Pauvres (820030142)	3,3 km à l'Est/Sud-Est
ZNIEFF de type I	Mares de Bas-Chassiers (820030240)	4,7 km au Sud

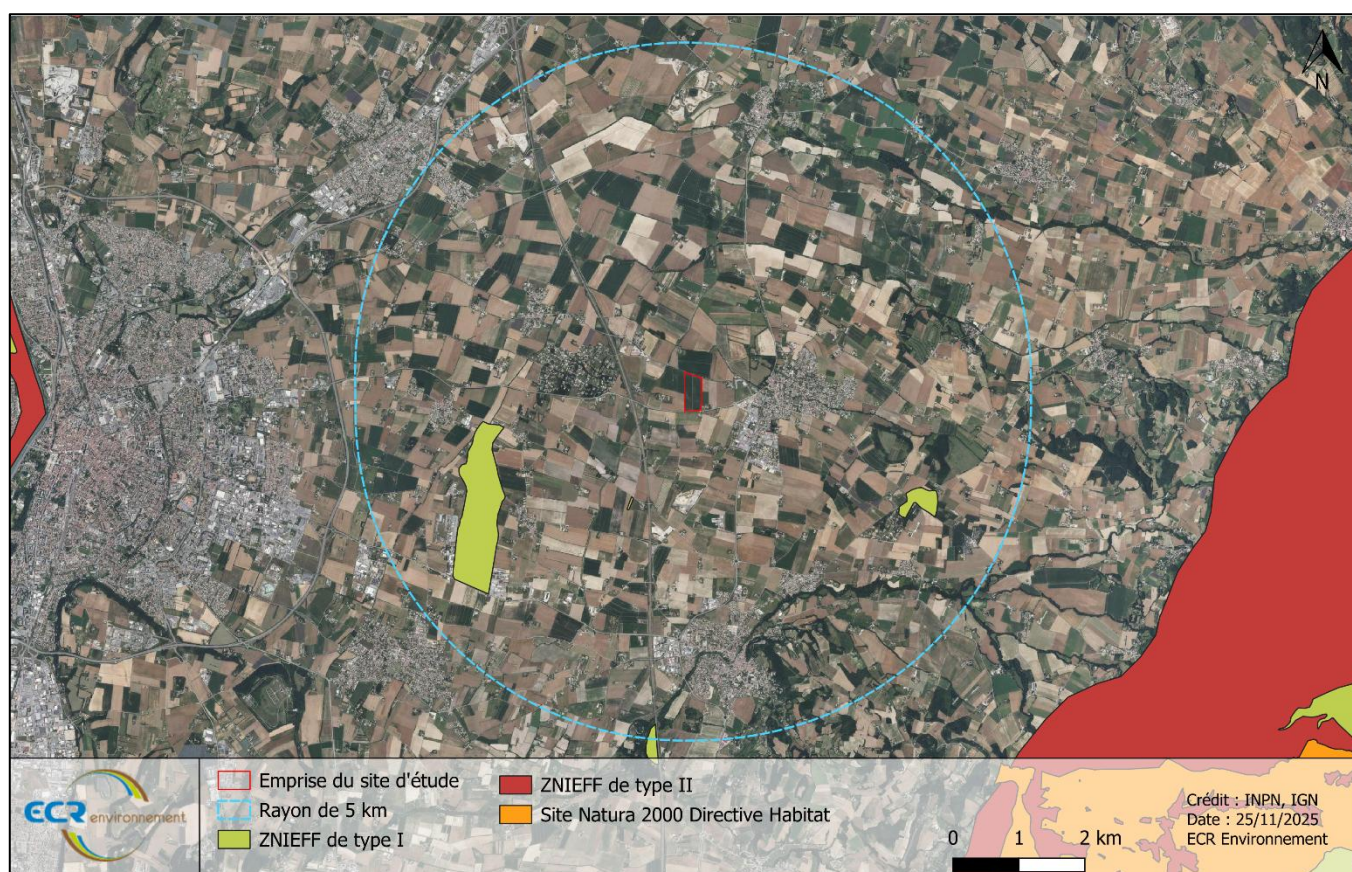


Figure 10 : Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques (source : INPN, IGN)

2.8 Risques naturels et technologiques

Les informations qui vont suivre sont issues du site *Géorisques*, élaboré par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

2.8.1 Inondations

7 arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle ont été instaurés sur la commune de MONTELIER entre 1982 et 2008 suite à des inondations et des coulées de boue.

La commune de MONTELIER est soumise au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Plaine de Valence. Toutefois, d'après la cartographie dynamique disponible sur *Géorisques*, le site d'étude n'est pas concerné par une zone à risque d'inondation.

La commune de MONTELIER s'insère dans le périmètre du Territoire à Risque d'Inondation (TRI) de la Plaine de Valence. Toutefois, le site d'étude ne fait pas partie d'une zone à risque d'inondation (Figure 11).

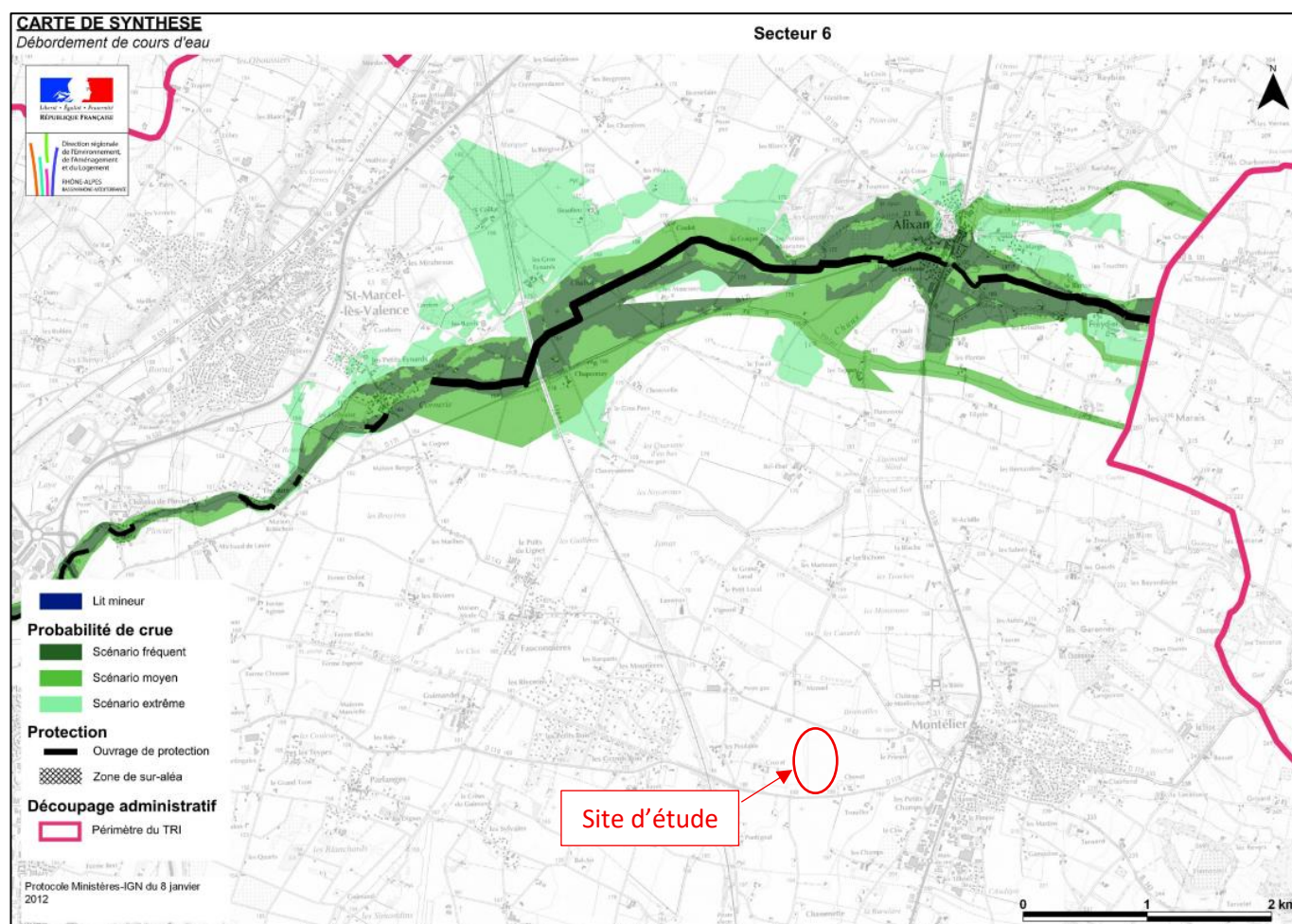
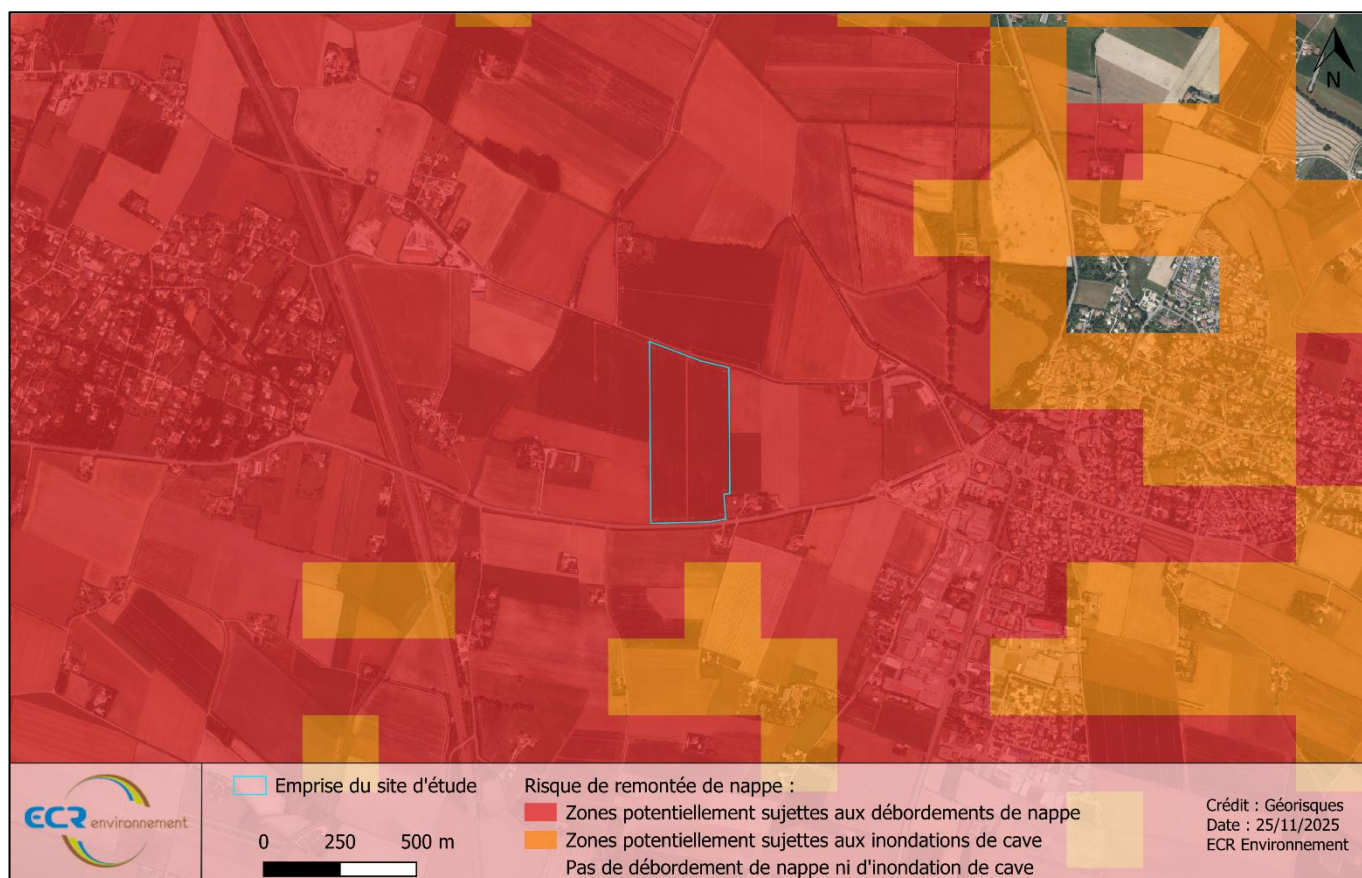


Figure 11 : Cartographie de synthèse du TRI de la Plaine de Valence – secteur 6 (source : DREAL AuRA)

2.8.2 Remontée de nappe

D'après la cartographie des zones sensibles aux remontées de nappe mise à disposition par le BRGM, le site d'étude est situé dans une zone potentiellement sujette aux débordements de nappe.

D'après l'étude hydrogéologique (cf. 2.5 « Hydrogéologie »), la nappe est susceptible d'être rencontrée à faible profondeur en point bas, *i.e.* au Nord-Ouest, ce qui semble cohérent avec la carte de remontée de nappe. Rappelons toutefois que cette classification établie sur la base d'un modèle régional (à grande échelle au 1/100 000^{ème}) est à prendre avec précaution.



2.8.3 Retrait / gonflement des sols argileux

D'après le site de prévention des risques majeurs « georisques.gouv.fr », le site est classé au sein d'une zone d'exposition faible vis-à-vis du risque de retrait/gonflement des sols.

3 INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

3.1 Réglementation

Selon la réglementation en vigueur depuis le 27 juillet 2009 (loi n°2019-773 du 24 juillet 2019 – art 23), on entend par zone humide « les terrains exploités ou non habituellement inondés ou gorgés d’eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; ou dont la végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l’année ».

D’après l’arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l’arrêté du 24 juin 2008 en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l’Environnement, une zone humide est caractérisée par la présence d’au moins un des paramètres suivants :

- La présence d’un sol hydromorphe ;
- La présence d’au moins 50% d’espèces végétales indicatrices de zones humides dans la liste des espèces dominantes ;
- La présence d’un habitat indicateur de zone humide selon la typologie « CORINE Biotopes ».

Selon le critère d’entrée utilisé pour la détermination, on résume la méthodologie générale par le synoptique suivant :

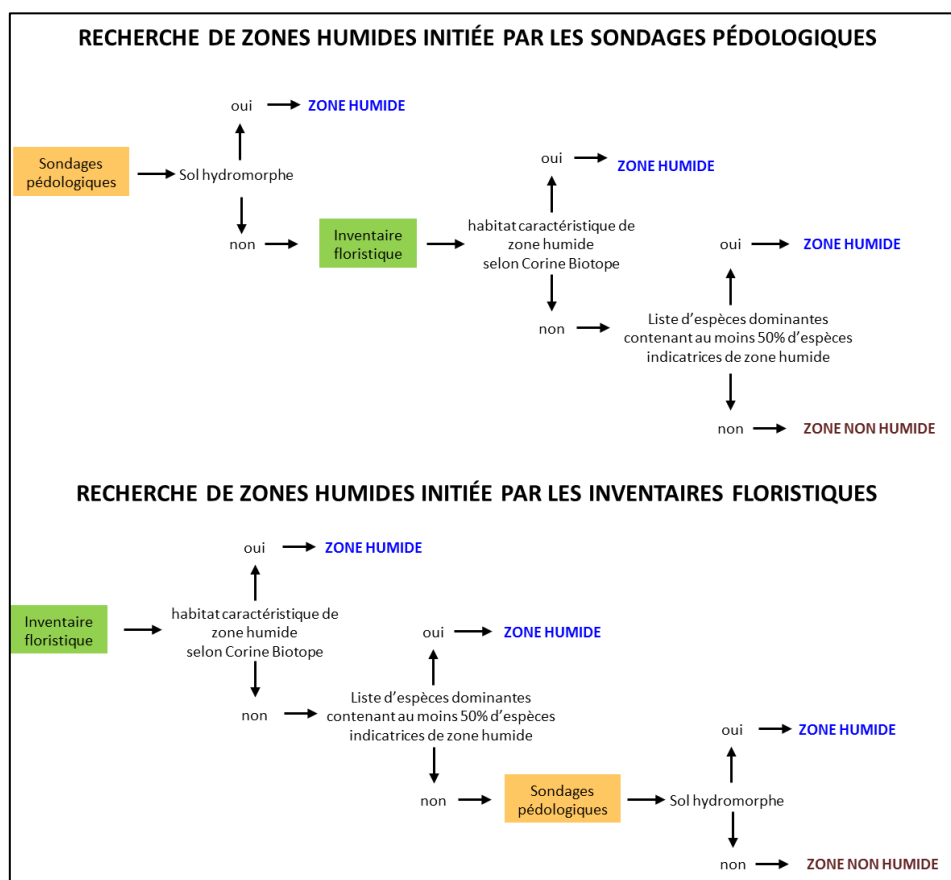


Figure 13 : Méthodologie générale de recherche de zone humide (source : GEPPA)

3.2 Etude préalable – Prélocalisation de zones humides

Un inventaire des « Zones Humides » s'effectue en quatre phases :

- Une phase de bibliographie ;
- Une phase de pré-localisation ;
- Une phase de vérification systématique de terrain et caractérisation ;
- Une phase de validation.

Les études de pré localisation constituent la seconde étape. Celle-ci consiste en une prospection visuelle sur les ortho photoplans de tout le territoire afin de localiser l'ensemble des sites susceptibles d'être apparentés à une zone humide. La méthode retenue pour la pré-localisation repose sur la photo-interprétation de la BD Ortho, et s'appuie sur des outils cartographiques informatisés existants. Cette méthode permet une couverture homogène de l'ensemble du territoire, et est rapidement réalisable. Les phases de terrain sont très réduites, et limitées à la phase de calage de la méthode de photo-interprétation en privilégiant les observations floristiques sur le terrain, et non pédologiques. La pré-localisation est un pré-repérage devant impérativement donner lieu à un travail de terrain, et en aucun cas être assimilé à un inventaire des zones humides.

D'après les documents disponibles, le projet est situé en secteur supposé **potentiellement humide (probabilité faible à moyenne)**, avec une **probabilité plus forte en partie Nord**.

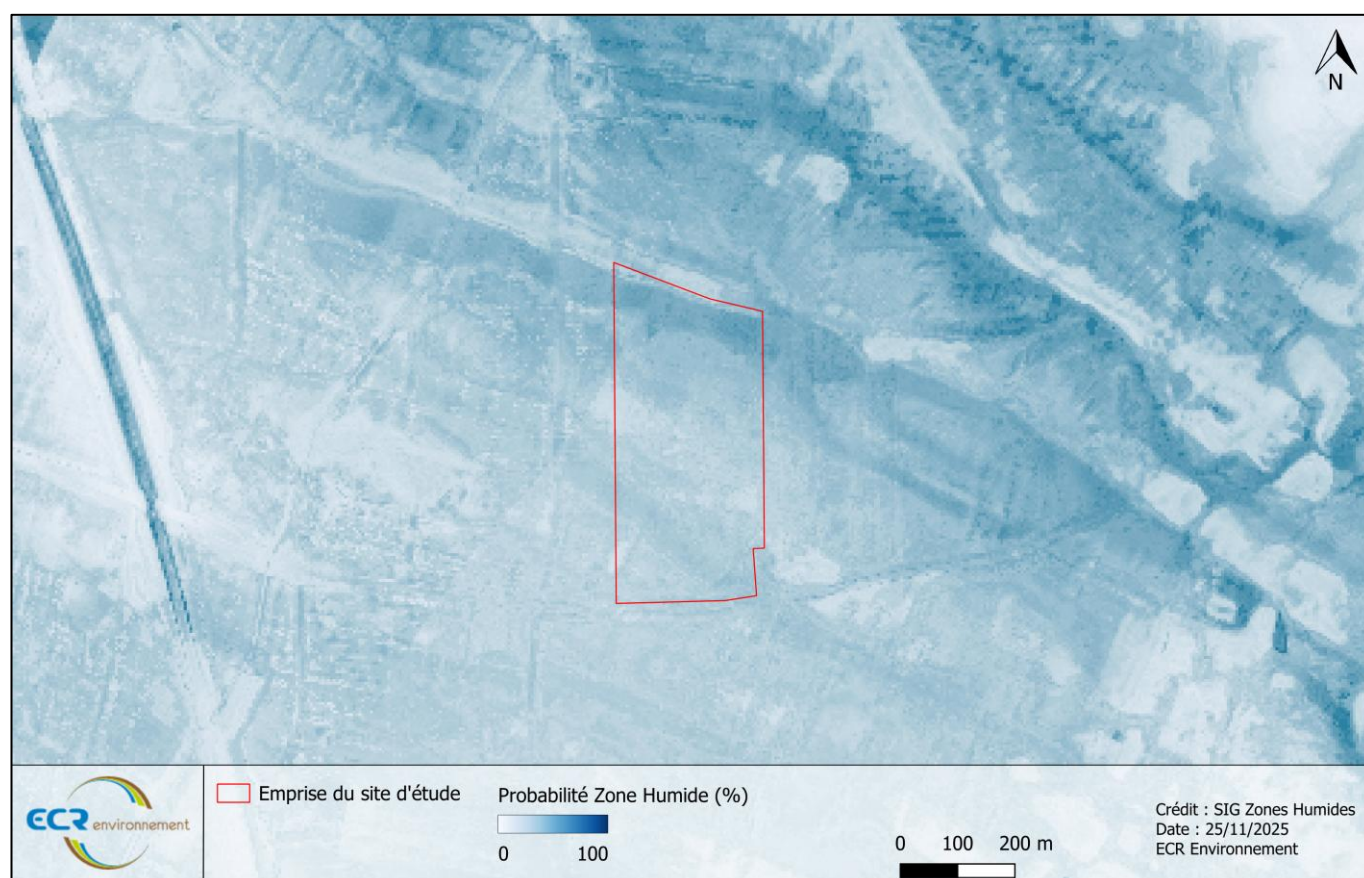


Figure 14 : Prélocalisation des zones humides au droit et autour du site d'étude (sig.reseau-zones-humide)

3.3 Identification des habitats et inventaire floristique

3.3.1 Méthodologie

Un passage sur site a été réalisé le 18 novembre 2025 dans le but de caractériser et de cartographier les habitats à l'aide de la typologie EUNIS (European Nature Information System) de niveau 3. Cette caractérisation floristique permet d'identifier les habitats potentiellement humides en s'appuyant sur les correspondances établies avec la classification Corine Biotope (CB).

Remarque : Au regard des inventaires réalisés, les critères floristiques ne peuvent pas être analysés finement à cette saison (EUNIS niveau 3 réalisé sur les saisons d'automne et d'hiver). Toutefois, à ce stade, aucune trace ni indice de végétation caractéristique de zone humide n'a été détecté sur l'ensemble du site d'étude.

3.3.2 Bilan de prospection

Le site d'implantation est composé de deux typologies d'habitats (Tableau 2 et Figure 15) :

Tableau 2 : Habitats présents sur le site d'étude

Intitulé	Code EUNIS	Code CB	Code Natura 2000 (DHFF)	Habitat de zones humides	Description	Surface (Ha)	Distribution (%)
Monocultures intensives	I1.1	-	-	Non	Les monocultures intensives retrouvées sur le site d'étude sont des systèmes agricoles caractérisés par la culture d'une seule espèce sur de grandes surfaces. Écologiquement, elles entraînent une forte simplification des habitats, une réduction de la biodiversité et une fragilisation des sols et des ressources en eau, tout en favorisant parfois certaines espèces floristiques exotiques envahissantes.	13,6	97,1
Végétations herbacées anthropiques	E5.1	87	-	Non	Les végétations herbacées anthropiques présentes en jonction des parcelles agricoles se distinguent par leur caractère artificiel et temporaire, puisqu'elles dépendent directement des activités humaines comme les jachères, les talus ou les friches. Elles accueillent surtout des espèces pionnières et généralistes, souvent nitrophiles, et participent davantage à la connectivité écologique.	0,4	2,9



Figure 15 : Typologie d'habitats au sein du site d'étude (source : Google Satellite)

Selon les critères floristiques et la nomenclature Corine Biotope, ces habitats ne sont pas considérés comme potentiellement humides au sens de la législation (articles L.214-7-1 et R.211-108). Les critères pédologiques visent à confirmer cette observation.

3.4 Inventaire pédologique

3.4.1 Méthodologie

La méthodologie de recherche des zones humides selon le critère pédologique consiste à rechercher les sols caractéristiques de zones humides, qui correspondent selon l'arrêté du 24 juin 2008, annexe I :

- ① Aux histosols, correspondant aux classes d'hydromorphie H du GEPPA¹ modifié ;
- ② Aux réductisols, correspondant aux classes VI c et d du GEPPA ;
- ③ Aux autres sols caractérisés par des traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres de profondeur (classes V a, b, c et d du GEPPA) ou débutant à moins de 50 centimètres de profondeur dans le sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur avec une apparition de traits réductiques entre 80 et 120 cm de profondeur (classe IV d du GEPPA).

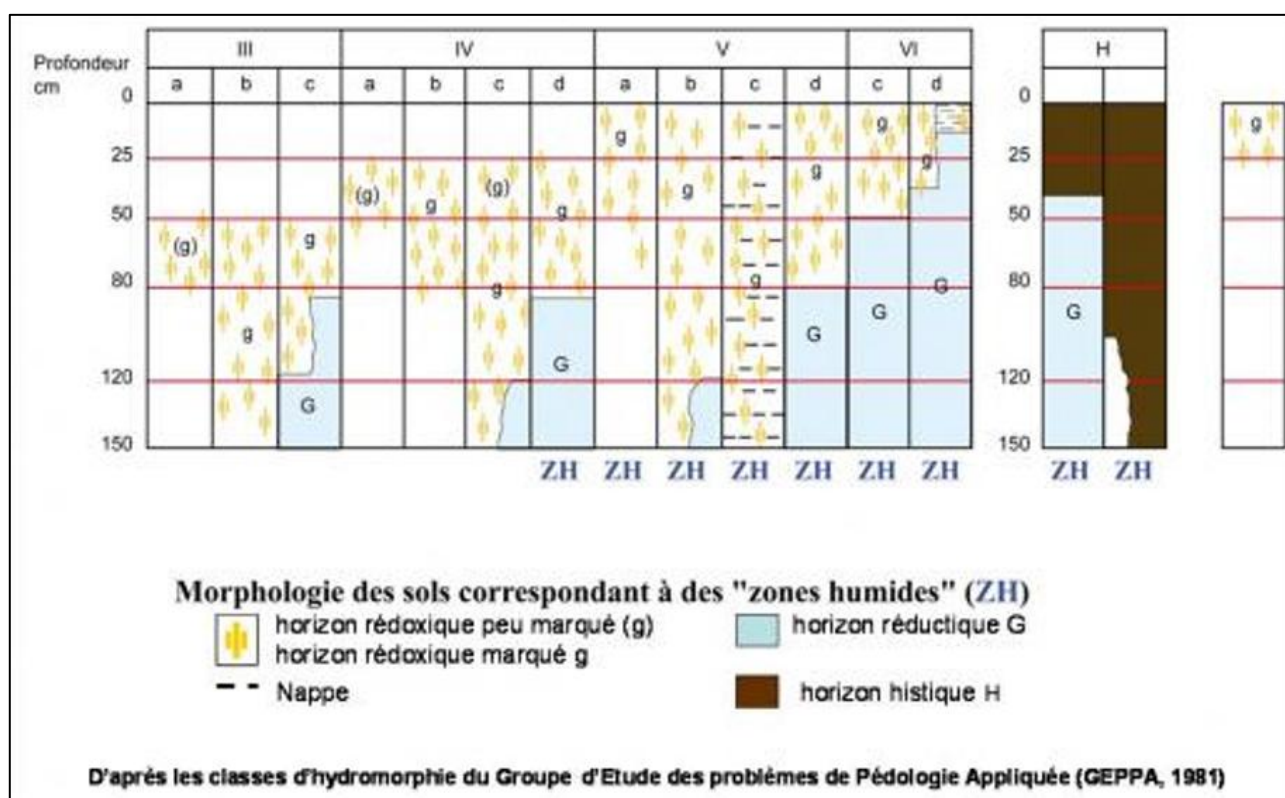


Figure 16 : Caractérisation des sols de zones humides (source : GEPPA)

¹ Classes d'hydromorphie établie par le Groupe d'Experts des Problèmes en Pédologie Appliquée, 1981.

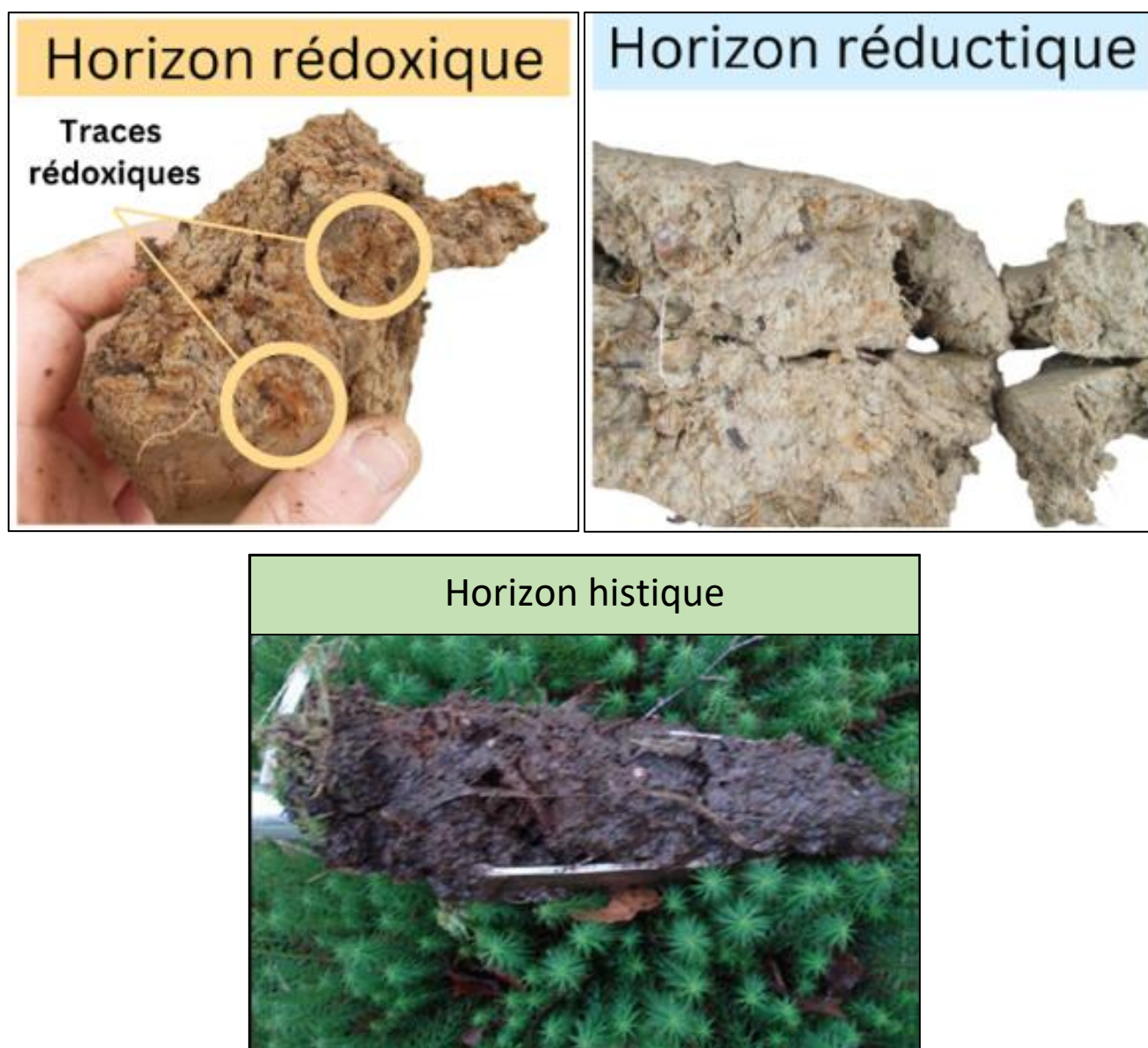


Figure 17 : Exemples de profils morphologiques des sols correspondants à des zones humides (source : zones-humides.org)

Les sondages sont réalisés selon une densité variable, laissée à l'appréciation du pédologue. Cette densité est fonction du découpage parcellaire, des indices de surfaces (topographie, secteurs en eau, rupture de végétation, différences de couleur superficielles ou de pierrosité du terrain, ...), et des informations de profondeur (zones humides avérées ou suspectées, limites géologiques identifiées, sols changeants, premières identifications, ...).

Il est effectué un sondage de caractérisation complète du sol par unité pédologique homogène (sur toute la profondeur possible dans la limite des 120 cm de la tarière manuelle), à une fréquence généralement comprise entre 1 et 3 sondages par hectares selon les sites.

Des sondages surnuméraires sont effectués en complément mais dans le seul but de vérifier la présence et/ou la nature de l'hydromorphie (si elle existe), ceux-ci ne sont donc généralement pas menés au-delà de 30 à 40 cm de profondeur, sauf en cas de suspicion d'un sol humide référencé IVd au GEPPA, nécessitant une profondeur minimale de sondage de 90 cm.

3.4.2 Bilan de prospection

La prospection des terrains s'est déroulée le 18 novembre 2025 par temps ensoleillé et venteux. Les conditions météorologiques ayant précédé les investigations sont un temps légèrement pluvieux et frais.

Total aire d'étude	139 492 m ²			
Dont : Aménagé/stabilisé	0 m ²			
En eau	0 m ²			
Inaccessible (<i>privatif clos, taillis, bétail défensif, à-pic, ...</i>)	0 m ²			
Total de sondages	23			
<u>Éléments gênant l'arpentage</u>	Absents	Ponctuels	Nombreux	Généralisés
Labour frais	X			
Végétation dense et/ou haute	X			
Haie, clôtures, murs	X			
<u>Éléments gênant les sondages</u>	Moins de 10% des sondages	10 à 50% des sondages	50 à 80% des sondages	Plus de 80% des sondages
Siccité excessive	X			
Compacité excessive	X			
Terrains compactés, fraîchement fauchés ou battus	X			
Sols gelés	X			
Quartz ou graves conduisant au refus de tarière				X

Les conditions de réalisation des investigations peuvent influencer sur les résultats obtenus et/ou sur leur interprétation.

La carte ci-dessous présente l'emplacement des sondages pédologiques réalisés.

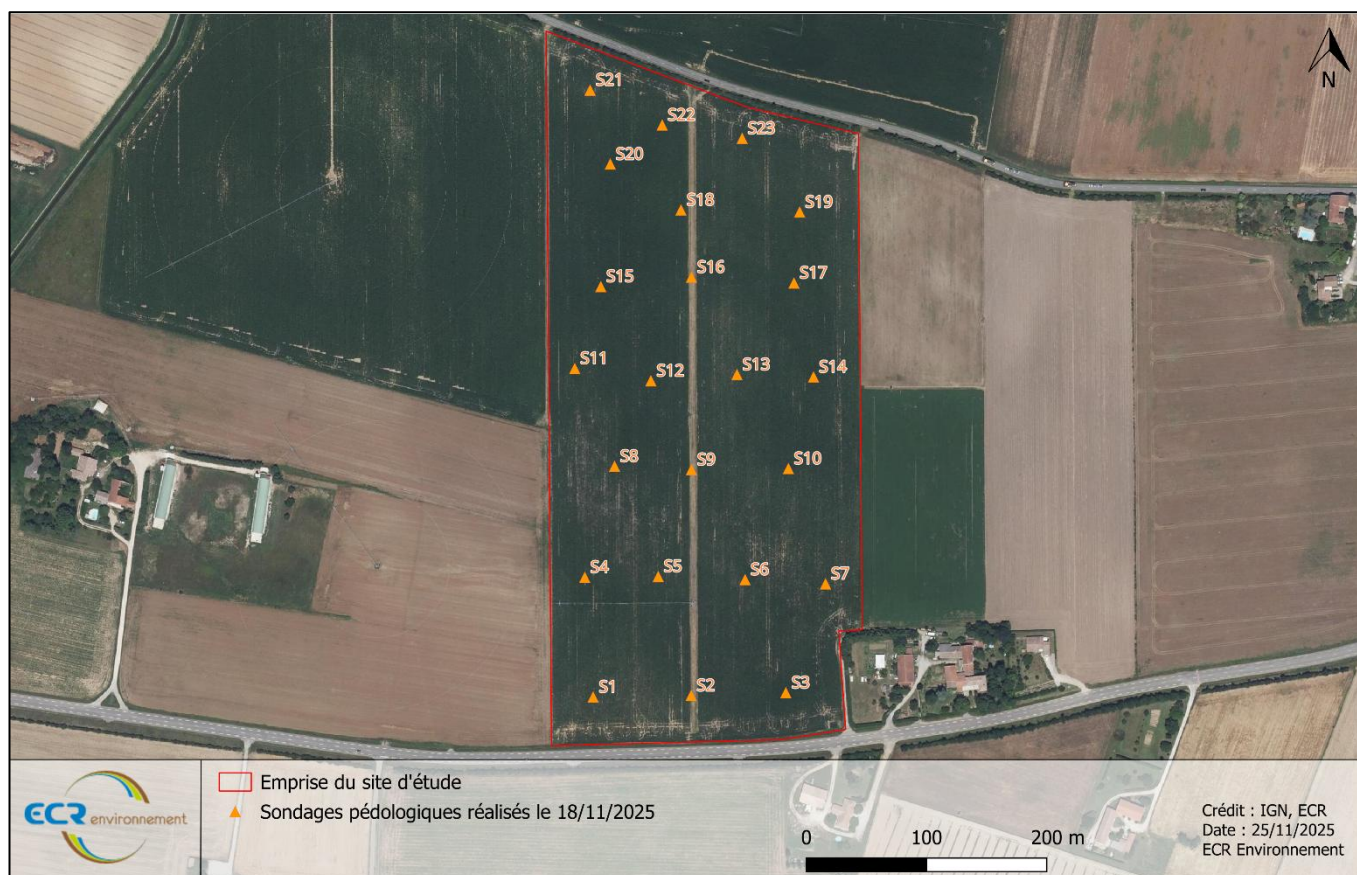


Figure 18 : Emplacement des sondages pédologiques réalisés (source : IGN, ECR ENVIRONNEMENT)

Le Tableau 3 en page suivante décrit les différentes lithologies rencontrées.

Tableau 3 : Caractéristiques des sondages pédologiques

Nom	Profondeur du sondage (cm)	Horizons	Lithologie	Texture	% de traces d'hydromorphie	Apparition d'hydromorphie (5 %)	Classe GEPA	Caractère humide
S1	40	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 35 cm	Limon argileux marron à quelques cailloutis					
		35 - 40 cm	Limon argileux marron à nombreux cailloutis					
S2	45	0 - 5 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		5 - 35 cm	Limon argileux marron					
		35 - 45 cm	Limon argileux marron à nombreux cailloutis					
S3	65	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 50 cm	Limon argileux marron à rares cailloutis					
		50 - 65 cm	Limon argileux marron à nombreux cailloutis					
S4	95	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Classe III	Non
		10 - 60 cm	Limon argileux brun	Humide	3-5% redox			
		60 - 90 cm	Sable limoneux beige/gris à traces jaune/ocre					
		90 - 95 cm	Sable beige à cailloutis et à traces jaune/ocre					
S5	75	0 - 5 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		5 - 60 cm	Limon argileux marron à rares cailloutis					
		60 - 75 cm	Limon sableux marron à nombreux cailloutis					
S6	95	0 - 20 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		20 - 70 cm	Limon argileux brun					
		70 - 90 cm	Limon argileux marron					
		90 - 95 cm	Sable limoneux marron clair à nombreux cailloutis					
S7	85	0 - 15 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		15 - 75 cm	Argile limoneuse brune					
		75 - 85 cm	Limon argileux marron à cailloutis					
S8	100	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 80 cm	Limon argileux marron à quelques cailloutis					
		80 - 100 cm	Sable limoneux beige/jaunâtre à nombreux cailloutis					
S9	50	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 45 cm	Limon argileux marron					
		45 - 50 cm	Limon argileux marron à cailloutis					
S10	50	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 45 cm	Limon argileux marron					
		45 - 50 cm	Limon sableux beige à nombreux cailloutis					
S11	80	0 - 15 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		15 - 70 cm	Limon argileux marron					
		70 - 80 cm	Limon argileux marron clair à cailloutis					
S12	45	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 35 cm	Limon légèrement argileux marron					
		35 - 45 cm	Limon beige/marron à nombreux cailloutis					
S13	90	0 - 15 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		15- 45 cm	Limon argileux marron à rares cailloutis					
		45 - 90 cm	Limon légèrement sableux beige/jaune à cailloutis					
S14	45	0 - 5 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		5 - 40 cm	Limon argileux marron à quelques cailloutis					
		40 - 45 cm	Limon argileux marron à nombreux cailloutis					
S15	65	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 50 cm	Limon argileux marron à quelques traces noires					
		50 - 65 cm	Limon argileux marron à cailloutis					
S16	80	0 - 15 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Classe III	Non
		15 - 60 cm	Limon argileux marron à quelques cailloutis		3-5% redox			
		60 - 80 cm	Sable limoneux grisâtre					
S17	55	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 50 cm	Limon argileux marron à quelques cailloutis					
		50 - 55 cm	Limon argileux marron à nombreux cailloutis					
S18	45	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 45 cm	Limon argileux marron à cailloutis					
S19	35	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 35 cm	Limon argileux marron à cailloutis					
S20	70	0 - 10 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		10 - 70 cm	Limon argileux marron					
S21	55	0 - 15 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		15 - 45 cm	Limon argileux marron					
		45 - 55 cm	Limon argileux marron à cailloutis					
S22	55	0 - 5 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		5 - 55 cm	Limon argileux marron à cailloutis					
S23	40	0 - 15 cm	Terre végétale marron	Peu humide	Aucune	-	Non classé	Non
		15 - 40 cm	Limon argileux marron à cailloutis					



3.4.3 Synthèse

		Surface	Nomenclature GEPPA
NON HUMIDES	Secteurs aménagés / en eau	0 m ²	
	Sols sans faciès humide	128 002 m²	
	Sols à faciès humide ²	11 490 m ²	III
Sous-total « Non humide » :		139 492 m²	100 %
SOLS CARACTERISTIQUES DES ZONES HUMIDES	Traits rédoxiques débutant à moins de 50 cm de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 cm de profondeur	/	/
	Traits rédoxiques débutant à moins de 25 cm de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur	/	/
	Traits réductiques débutant à moins de 50 cm de la surface du sol	/	/
	Horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 cm de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 cm	/	/
Sous-total « Humide » :		0 m ²	0 %
SOUS-TOTAL PROSPECTE :		139 492	100 %
NON PROSPECTE :		0 m ²	0 %
TOTAL GENERAL :		139 492 m ²	100 %

Sur la base des sondages pédologique réalisés dans le cadre de la présente étude, le site ne présente pas de sol caractéristique des zones humides.

4 SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

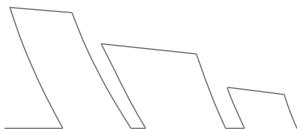
Sur la base des critères pédologiques et des habitats, aucune zone humide n'a été identifiée au droit du site d'étude.

² Estimation statistique basée sur les polygones de Thiessen

ANNEXES

Annexe 1 : Détail des sondages pédologiques

SONDAGE PEDOLOGIQUE N°1 Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858642 Y : 6428155 Date : 18/11/2025 Classe GEPPA : / 
SONDAGE PEDOLOGIQUE N°2 Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858723 Y : 6428156 Date : 18/11/2025 Classe GEPPA : / 
SONDAGE PEDOLOGIQUE N°3 Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858802 Y : 6428159 Date : 18/11/2025 Classe GEPPA : / 



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°4
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858635 Y : 6428254
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : III



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°5
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858696 Y : 6428255
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°6
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858768 Y : 6428253
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°7
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858835 Y : 6428249
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°8
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858660 Y : 6428347
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°9
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858724 Y : 6428344
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°10
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858804 Y : 6428345
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°11
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858626 Y : 6428428
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



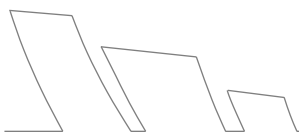
SONDAGE PEDOLOGIQUE N°12
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858690 Y : 6428418
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°13
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858761 Y : 6428423
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°14
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858825 Y : 6428421
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°15
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858648 Y : 6428496
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°16
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858724 Y : 6428504
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : III



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°17
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858809 Y : 6428499
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°18
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858715 Y : 6428560
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°19
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858814 Y : 6428559
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°20
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858656 Y : 6428598
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°21
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858639 Y : 6428660
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°22
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858699 Y : 6428631
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /



SONDAGE PEDOLOGIQUE N°23
Localisation (RGF93 – Lambert 93) : X : 858766 Y : 6428620
Date : 18/11/2025
Classe GEPPA : /

